



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-101 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 21 septembre 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEUX, N. CHARLETY, C. MOLLIER-SABET, R. REVIL, J. ROBERT.

Absents : J. VIAL.

La secrétaire de séance désignée est Josette Couturier.

OBJET : Soutien à la reprise de la librairie CHEMAIN par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif *la COOP'LIBRI*.

Rapporteur : Julien POLAT

EXPOSE : La librairie CHEMAIN, rue Adolphe Peronnet, est un des commerces emblématiques du centre-ville de VOIRON.

Créée en 1941, elle est la plus grande librairie du Voironnais. Elle a obtenu depuis 2011 le label « librairie indépendante de référence », label attribué seulement à 334 librairies en France par le Centre National du Livre.

Librairie généraliste de qualité, elle est la seule librairie du Pays voironnais à fournir des ouvrages sur les secteurs du tourisme, de la santé et du bien-être, des sciences et techniques, du religieux sans oublier un secteur jeunesse très développé. Outre le Pays voironnais, elle fournit également les manuels scolaires et parascolaires de la maternelle aux études supérieures, aux habitants des territoires de Bièvre-est, de Bièvre-Isère, de Cœur de Chartreuse et des Vals-du-Dauphiné.

Elle est partenaire de nombreuses manifestations qui animent le territoire : Festival Livres à vous, Rencontres photographiques du Voironnais, Festival Terres insolites de CHIRENS, etc.

Son activité a été mise en liquidation avec poursuite d'activité jusqu'au 24 octobre 2017. La remise des offres de reprise a eu lieu le 25 septembre 2017. La constitution d'une SCIC dénommée COOP'LIBRI a été proposée. Géré par un conseil d'administration composé d'une vingtaine de membres, le projet consiste à reprendre l'activité tout en impulsant une nouvelle stratégie commerciale et l'injection de nouveaux fonds propres.

Eu égard à l'importance de cet établissement qui contribue à l'animation commerciale et culturelle de notre Ville, et au rôle des collectivités locales pour préserver l'exception culturelle française, il est proposé au Conseil d'apporter un soutien au projet de reprise déposé par COOP'LIBRI à hauteur de 10 000 €.

PROPOSITION :

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'apporter un soutien de 10 000 € au projet de reprise déposé par COOP'LIBRI ;
- De mandater Monsieur le Maire pour étudier les modalités les plus adéquates de ce soutien et à prendre tout contact nécessaire à sa réalisation notamment auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Pays voironnais.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (32 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT

